



Session de Formation sur la Microfinance en Afrique

Unitar : 18 5 2015

Unitar	:	Course
Unitar	:	Saly, Senegal
Unitar	:	20 7 2015 to 31 7 2015
Unitar	:	2 Weeks
Unitar	:	Governance, , Public Finance and Trade
Unitar	:	http://www.unitar.org/pft/fr
Unitar	:	US\$1,050.00
Unitar	email:	andreas.schmalz@unitar.org
Unitar	:	+41-22-917-8873 (Genève, Suisse)
Unitar	:	La Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique

Unitar

A la fin de ce cours les participants sont censés être en mesure de:

- Discuter du concepts et des principes de microcrédit;
- Reconnaître le rôle du gouvernement dans le microcrédit;
- Evaluer l'état du microcrédit dans leur pays respectif;

- Apprécier le potentiel du microcrédit pour le développement du secteur privé, la réduction de la pauvreté et de la inégalité des revenus, l'emploi des jeunes, et la réalisation des objectifs de développement reconnus au niveau international;
- Examiner les modèles de microcrédit à succès; et
- Recommander des politiques et des réglementations qui faciliteront l'accès aux services financiers.



Les participants devront remplir les exigences suivantes:

- Les candidats ciblés sont les ressortissants des pays africains francophones. Ils seront sélectionnés parmi les cadres supérieurs impliqués dans les secteurs de la microfinance et disposant au moins d'une licence en économie, en sciences politiques ou domaines équivalents de 5 années d'ancienneté minimum et pratiquant couramment la langue française.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à UNITAR au plus tard le 18 mai 2015. Toute candidature parvenue après cette date sera rejetée par la commission de sélection.
- Le nombre total de participants étant fixé à 20, chaque pays devra transmettre par voie officielle, 1 à 2 dossiers complets. Un dossier complet par candidat comprend les pièces suivantes:

- **Le bulletin d'inscription** dûment rempli par le candidat et signé par la autorité hiérarchique compétente (modèle joint),

- **Le curriculum vitae** présentant le cursus de formation et l'expérience professionnelle du candidat,

- La copie **des trois premières pages du passeport;**

- La liste des candidats retenus, sera transmise à chaque pays pour prendre les dispositions nécessaires.